

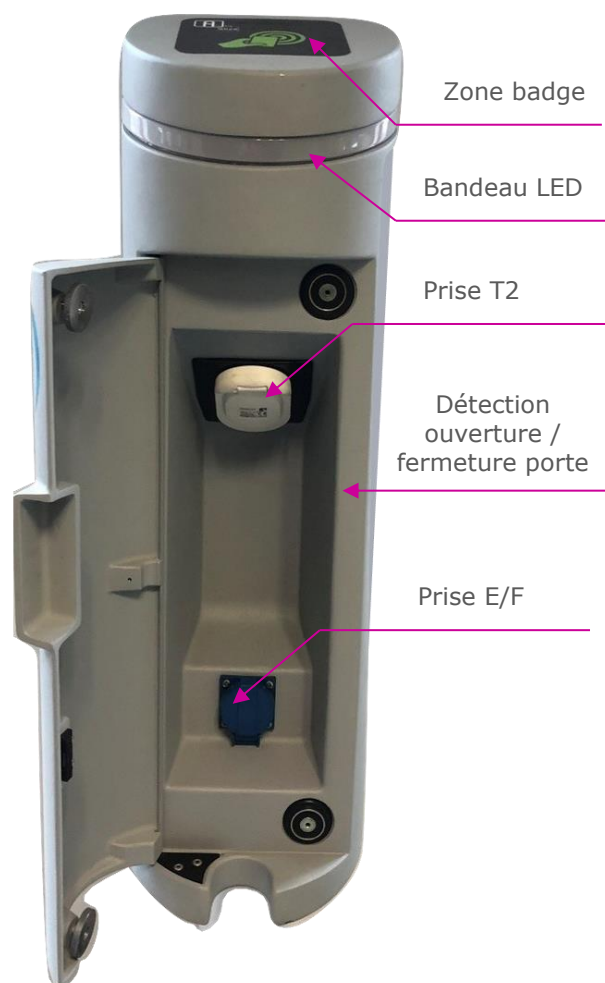
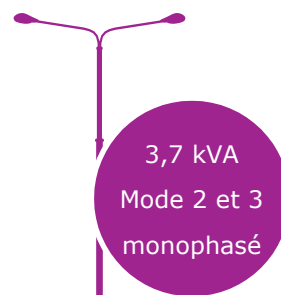
City Charge, de la lumière à la recharge

La **City Charge** est une nouvelle génération de borne de recharge pour véhicule électrique, directement **reliée au réseau d'éclairage public**.

Particulièrement adaptée au réseau urbain, cette nouvelle gamme de borne dynamise le domaine de la mobilité durable de par sa facilité d'installation et son **faible coût de mise en œuvre**.

DESCRIPTIF GÉNÉRAL :

- Installation de la borne sur poteau ou candélabre de 90 à 270 mm de diamètre
- Branchement électrique et télécom sur la télégestion Citybox®
- Porte verrouillée pendant la recharge du véhicule
- Identification : par badge ou via la supervision (RemoteStart / RemoteStop)
- Bandeau LED avec code couleur permettant à l'utilisateur de connaître l'état de la borne
- Supervision : compatible OCPP 1.5 et OCPP 1.6, SOAP et JSON
- Gestion dynamique de la charge (en option) : la puissance délivrée par la borne peut être pilotée en fonction de la consommation de l'éclairage public et des autres bornes.
- Compteur homologué intégré (en option)



City Charge, une solution unique et standardisée



CARACTÉRISTIQUES D'ENVIRONNEMENT

- Indice de protection borne : IP55, IK10
- Température de fonctionnement : -20°C à +50°C

CARACTÉRISTIQUES DE L'ALIMENTATION RESEAU

- Raccordement : monophasé 220-240 Vac
- Fréquence : 50-60 Hz +/- 10 %
- Schéma de la liaison à la terre : TT ou TN-S
- Puissance : 3.7 kVA max - Autoconsommation de 10 W
- THDI : < 13 %

CARACTÉRISTIQUES DE LA BORNE DE RECHARGE

- Courant de sortie maximale : 16 A
- Tension de sortie maximale : celle du réseau
- Puissance de sortie maximale : 3.7 kVA
- Protections : disjoncteur magnéto-thermique courbe C Calibre 20 + différentiel 30 mA type A SI
- Protocole de Communication : mode 2 et 3
- Protocole de Supervision : OCPP 1.5, OCPP 1.6 ou OCPP 2.0 en JSON ou SOAP
- Prise de raccordement : T2S et prise E/F
- Mode de recharge : mode 3 selon CEI 61851-1 sur la prise T2S mode 2 sur la prise E/F
- Certification : 61 851-1 et 61 851-23

RACCORDEMENT

- La City Charge est directement alimentée par le boîtier classe 2 du candélabre
- La City Charge est équipée d'un disjoncteur
- L'installation de la borne doit être conforme aux normes NFC 17 200, NFC 15 100 et CEI 60364-7-722

